

Les traces des activités humaines à l'époque du numérique (support d'exposé)

Cléo Collomb

Université Libre de Bruxelles – dir. Thomas Berns

Université de Technologie de Compiègne – dir. François Sebbah

cleo.collomb@gmail.com

1. Contextualisation, situation

Ma communication va se dérouler en deux temps (très inégaux). Je vais i) d'abord m'attacher à dessiner grossièrement les contours des travaux en SHS qui portent sur le numérique. Ensuite, ii) j'en proposerai une critique à partir d'une thèse philosophique et épistémologique selon laquelle la technique est anthropologiquement constitutive et afin de construire mon problème qui, s'il concerne la question du grand nombre, reste encore ouvert et tâtonnant. Ma recherche doctorale se déroulant à l'ULB mais aussi en environnement technologique (UTC – co-tutelle) et concernant un dispositif technique (plutôt qu'un auteur), elle est teintée d'une certaine trans/interdisciplinarité.

A) Les relations numériques : une alternative paradoxale

L'analyse des mutations relationnelles exercées par l'essor du numérique semble parfois s'échouer dans une alternative paradoxale. D'un côté, le développement d'un web 2.0 toujours plus participatif, collaboratif et communautaire contribuerait à la restauration du lien social (Casilli, 2010), à un renouveau des relations interpersonnelles (Beaudoin, 2002). Nombreux sont ainsi les travaux qui s'attachent à analyser la dimension socialisante des TIC (technologies de l'information et de la communication) : on y aborde tantôt la « relation de face à face à distance » ou la « co-présence écranique » (Beaudouin & Velkovska, 1999 ; Velkovska, 2002), tantôt les différentes stratégies d'exposition de soi liées à des enjeux identitaires (Cardon, 2008 ; Granjon & Denouël, 2010 ; Coutant & Stenger, 2010), etc. Les différentes analyses empiriques – sémiologiques aussi bien que sociologiques – reposent ici, à la suite du minitel, sur les courriers électroniques, les forums, les chats, les blogs et plus récemment les réseaux sociaux numériques, etc. De l'autre – et je vais m'y attarder un peu plus longuement – l'extension de l'emprise algorithmique (Rouvroy & Berns,

2013 ; Merzeau 2013) et économique (*digital labor*, capitalisme cognitif) sur les données générées par nos comportements en ligne – algorithmes de hiérarchisation de l'information (PageRank, EdgeRank), algorithmes de recommandation, *data mining*, etc. – tendrait à l'inverse à nous enfermer dans diverses bulles informationnelles et destins identitaires (Pariser, 2011 ; Kaplan, 2011), exposant par là nos traces numériques à des effets de décontextualisation qui sont autant de dépossession du sens de nos agissements (Merzeau, 2013).

Eli Pariser a par exemple expliqué, dans *The Filter Bubble* (2011), qu'en décembre 2009 Google a changé son algorithme de hiérarchisation de l'information nous faisant ainsi entrer dans l'ère nouvelle de la personnalisation. Il y aurait selon lui 57 signaux – allant de la géolocalisation à l'historique de navigation, en passant par le navigateur que l'on utilise, les cookies, etc. – qui travailleraient à prédire les pages sur lesquelles nous serions les plus susceptibles de cliquer. Il n'y aurait donc plus de « standard Google » dans la mesure où les résultats proposés à une même requête ne seraient pas les mêmes d'une personne à l'autre car ils dépendraient du profil qui aura été établi pour chacun. Les effets de personnalisation rendus possibles par la récolte et le traitement massifs des traces numériques généreraient des bulles qui nous enfermeraient dans nos identités. On ne verrait alors plus que des pages correspondant à nos propres intérêts, on n'évoluerait plus que dans des environnements où tout serait le plus pertinent pour nous et finalement on ne se retrouverait plus que face à ce à quoi on aurait pu s'attendre. Ces bulles identitaires seraient à redouter, car elles représenteraient un auto-endoctrinement de chacun par chacun, dans un mouvement qui nuirait à la démocratie dont le propre – rappelle Pariser – est la confrontation d'idées divergentes. Sans compter qu'elles nous plongeraient dans un déterminisme informationnel, où ce que nous pourrions être dans l'avenir serait réduit à ce qui serait calculé à partir de ce que nous avons déjà été dans le passé. Si la thèse de Pariser peut être nuancée et discutée (d'où tient-il ce chiffre de 57 signaux, etc. ?), il n'en reste pas moins que des effets de personnalisation des environnements ont bel et bien lieu : des algorithmes de recommandation nous proposent effectivement des livres, des amis, des publicités ciblés ; le célèbre Page Rank et son idéal d'objectivité (Cardon, 2013), s'ils ont fait le succès du moteur de recherche de Google, se trouvent de plus en plus concurrencés par des algorithmes fonctionnant selon des critères de pertinence, etc. Le web deviendrait un « internet de silos » (Ertzscheid, 2013) où ce serait bien plus l'espace commun que la vie privée qui se trouverait mis en risque à l'heure de la récolte et du traitement massifs des traces numériques (*big data*). Selon Rouvroy & Berns (2013, 167), on assisterait à une « colonisation de l'espace public par une sphère privée hypertrophiée ». Au cœur du web sont donc inscrits des dispositifs de traçabilité qui permettent de profiler les individus de façon à personnaliser leurs environnements et il en irait d'une « gouvernementalité algorithmique » (Rouvroy & Berns, 2013, 167) qui « se nourrit de données infra-individuelles insignifiantes en elles-mêmes, pour façonner des modèles de comportements ou profils supra-individuels, sans jamais en appeler au sujet ».

Les traces numériques – ces données récoltées, cet ensemble d'enregistrements et de logs automatiquement récoltés et stockés par défaut – sont donc des fragments infra-personnels d'existence quotidienne, brutes du point de vue de l'individu, elles ne gardent pas « trace » de la subjectivité. Ce ne sont donc pas des données à caractère personnel ni des inscriptions signifiantes, mais des fragments collectés par défaut et lus par des machines. Abandonnées, elles se jouent à l'écart de toute implication du sujet qui n'a rien à consentir, mais rien non plus à contester. Nous semblons donc

« nous mouvoir ici au plus loin de toute forme d'intentionnalité » (Rouvroy & Berns, 2013, 169) puisque chaque donnée est ramenée à sa nature la plus brute, abstraite de son contexte d'énonciation, une « donnée n'est plus qu'un signal épuré de toute signification propre ». Si c'est sans doute à ce titre que nous acceptons d'abandonner des traces, ces effets de décontextualisation – lorsqu'ils sont récupérés par les idéologies de la personnalisation – revêtent des effets potentiellement aliénants. Louise Merzeau parle ainsi de « déliaison des traces » (2009 ; 2013) pour faire référence à cette volatilité des données permise par la numérisation. « Là où la trace photographique reste prise dans la présence dont elle est l'empreinte, les traces numériques se signalent à l'inverse par leur déliaison. Dès leur production, elles sont agrégées à d'autres données, stockées dans des réservoirs distants, disséminées dans quantité de sites et font l'objet de calculs qui produisent à leur tour d'autres données. » (Merzeau, 2013, 122) Tout acte d'énonciation, tout comportement en ligne génère des données qui se trouvent autonomisées et agrégées à d'autres bases de données. La numérisation radicalise donc le principe de rupture contextuelle des traces, leur offrant une mobilité hors de leur contexte de production mais aussi loin de la présence singulière à l'origine de l'énonciation. Afin de replacer cette présence au cœur des traces, Louise Merzeau (2013) travaille à dégager différentes formes de réappropriation qui pourraient permettre de transformer les phénomènes de stockage et les effets de décontextualisation en inscription signifiante et en écriture mémorielle collective.

Le web ne semble-t-il pas ainsi condamner l'être-avec à ne s'exprimer que sous la forme de « rapports numérisés » assujettissant les individus à la calculabilité de leurs identités ou alors sous celle d'interactions interpersonnelles reposant sur des formes de mobilisations subjectives ? L'enjeu de mon travail¹ est d'esquisser les contours d'un autre langage de la relation numérique à même de neutraliser cette alternative. Non pas parce qu'elle ne recouvrirait aucune réalité, mais parce que les formes d'être-avec rendues possibles par le web sont singulières. Outre les interactions interpersonnelles de « face à face à distance » et la numérisation des relations alors offertes à différents traitements, il semblerait que le web organise des modes d'être exposé aux autres qui lui sont spécifiques. N'en va-t-il pas, en effet, du propre de la technique que d'affecter nos modes d'existence ? C'est donc à partir d'une posture philosophique et épistémologique relative au statut de la technique que je souhaite entreprendre une critique de cette alternative en vue de produire un déplacement dans le régime de questionnement.

2. Faire nombre : la constitutivité technique de l'être-avec à l'heure des TIC

A) La thèse TAC

La thèse philosophique et épistémologique selon laquelle la technique est anthropologiquement constitutive – dite *thèse TAC* (Steiner, 2010) – part du principe que la technique rend possible les formes les plus générales de la cognition et de l'expérience humaines. A la suivre, il s'agit de se donner les moyens de comprendre comment les outils, les interfaces, les organisations matérielles que nous concevons et

¹ Il s'agit en fait d'un travail que je mène avec Olivier Sarrouy. Voir Collomb Cléo & Sarrouy Olivier, « Les relations numériques comme dissémination », à paraître.

utilisons peuvent affecter nos façons de raisonner, de percevoir, de définir des valeurs et des identités ainsi que nos manières d'être et d'agir ensemble. Elle puise ses sources auprès des travaux de Leroi-Gourhan, Simondon, Stiegler, Derrida ou encore Goody et réévalue la façon dont on peut aborder l'homme aussi bien que la technique. L'homme en effet y est considéré comme originairement équipé, prothétisé. Les fins qu'il se donne tout comme ses possibilités d'action ne préexistent donc pas aux médiations techniques. L'outil quant à lui n'est ni considéré comme un simple moyen au service d'un humain bien formé qui le précéderait, ni comme un objet posé là dans son altérité et son étrangeté, existant sur un mode constitué et anthropologiquement déterminant. Impliquant des relations de co-constitution, la thèse TAC n'est pas teintée d'un quelconque déterminisme technique. Les deux termes de la relation étant constitués par la relation elle-même, ils ne se préexistent pas et tout rapport de détermination est alors exclu.

A titre d'exemple, Jack Goody (1979) a ainsi montré que l'écriture comme technique n'est pas qu'un simple instrument de notation du langage. Elle est aussi une technologie de l'intellect qui donne lieu à une « raison graphique » structurant nos modes de pensée sous forme de liste, de tableau et de formule. L'écriture opère une délinéarisation du flux temporel et le projette sur une structure spatiale à deux dimensions permettant par là de rassembler sous une même unité, ce qui est dispersé dans le discours – c'est la liste, puis le tableau, qui donnent tous deux à voir des rapports inaccessibles à la seule oralité. La rationalité est donc constituée par l'écriture. A la suite de Goody, Bruno Bachimont (1996 ; 2012) soutient l'idée que le numérique étant un nouveau support, il devrait ouvrir sur le développement d'une nouvelle forme de rationalité qu'il appelle « raison computationnelle ». Si ces illustrations concernent explicitement la constitutivité technique de la cognition et de la connaissance (auxquelles on pourrait ajouter les idéalités, à en suivre Derrida après Husserl), la thèse TAC ne s'y restreint toutefois pas et l'on peut chercher à en éprouver l'efficacité dans d'autres domaines : par exemple ici au niveau de l'être-ensemble. Mon hypothèse est donc la suivante : à penser l'être-ensemble à l'heure des TIC à partir de la thèse TAC, ne serions-nous pas invités à reconsidérer nos modalités de présence les uns aux autres ? Cette posture théorique relative au rôle de la technique ne pourrait-elle pas être comprise comme une incitation à revoir – par delà l'alternative paradoxale dont j'ai parlé – certains concepts explicatifs et conditionner les terrains et objets de la recherche en SHS sur le numérique ? Si les techniques ne sont bien entendu pas à elles seules l'unique ressource explicative à mobiliser pour aborder notre être-ensemble, et bien que les réseaux de significations et de pratiques soient moins volatiles que ce que ne peuvent laisser entendre les tenants de la « révolution numérique », elles méritent d'entrer en jeu au même titre que d'autres régions de la réalité humaine (culture, histoire, société, etc.)

Ainsi, loin de remettre en cause l'intérêt des analyses portant sur les dimensions socialisantes ou aliénantes des TIC, la thèse TAC peut toutefois nous inviter à en questionner les présupposés. En ce qui concerne les premières, les dispositifs techniques n'y sont-ils pas en effet compris comme des médiations produites puis mobilisées en vue de réaliser certaines tâches relationnelles dont les modalités, loin d'être fondamentalement affectées, semblent déjà fixées en amont ? Par les terrains qu'ils se donnent – blogs, réseaux sociaux, dispositifs de participation et 2.0., forums, etc. – ces travaux ne conditionnent-ils pas leurs regards et résultats jusqu'à s'interdire l'accès à une compréhension des relations qui, lorsqu'elles passent par/reposent sur des technologies numériques, demandent peut-être à être repensées dans leur mode

d'existence même ? Quant aux secondes, si elles semblent mieux tenir compte des spécificités du support numérique (dé liaison, data-mining, etc.), c'est pour en pointer les dangers et dégager des perspectives d'émancipation ou de résistance. Mais n'y a-t-il que cela à en dire, les TIC dans leur caractère constitutif ne seraient-elles porteuses que d'aliénation ? Mon ambition est de chercher à sortir, mais sans en rester à une posture descriptive et critique (voire technophobe), des mythologies californiennes pour penser l'être-ensemble à l'heure de la traçabilité numérique. Cela requiert d'enquêter sur ce que le numérique, dans son caractère constitutif, fait aux relations.

B) Ce que le numérique fait aux relations : engrammage prolétarisant et grammatisation

Des relations grammatisées

A la suite de B. Stiegler (2004), le numérique peut être compris comme un nouveau stade du processus déjà ancien de grammatisation. Selon S. Auroux, entre les Ve et le XIXe siècles s'est mis en place un processus de grammatisation de toutes les langues du monde sur la base de la tradition gréco-latine, d'une façon qui a « profondément changé l'écologie de la communication humaine et a donné à l'Occident des moyens de connaissance et de domination sur les autres cultures de la planète. » (Auroux, 1994, 9) Il s'agit de décrire et d'outiller une langue sur la base d'une grammaire et d'un dictionnaire. Cette écriture du langage requiert avant tout que la chaîne parlée soit fragmentée en unités qui peuvent dès lors être catégorisées. Délinéarisé mais aussi extériorisé dans une représentation spatiale, le flux de parole s'offre à des représentations et des traitements qu'une représentation temporelle ne peut pas rendre possible et propres à ce que les traducteurs de J. Goody appellent *raison graphique*. Si une liste placée sous nos yeux nous permet de compter, de parcourir, de sauter des éléments, de numéroter, etc., c'est parce que nous ne sommes plus pris dans sa linéarité comme lorsque nous la récitons (Auroux, 1994, 52).

La grammatisation implique donc avant tout le découpage d'une chaîne continue temporelle en unités discrètes spatialisées et extériorisées, c'est-à-dire engrammées, inscrites, enregistrées dans un support technique qui peut aller du corps humain au silicium en passant par la tablette d'argile ou le papier. Elle permet aussi la reproductibilité et ne concerne pas uniquement le langage. B. Stiegler soutient ainsi par exemple que le machinisme industriel signe un mouvement de grammatisation du geste humain, discrétisant et engrammant le savoir-faire de l'ouvrier qui se trouve par là même prolétarisé. L'extériorisation machinique « produit une standardisation et une formalisation qui soumet tout ce qu'elle formalise à la *calculabilité* » (2004, 66), à la « reproductibilité mécanisée » comme l'écrivait ailleurs Benjamin (1939) à propos non du geste ni du langage mais de l'œuvre d'art. Et c'est précisément cette dimension qui se trouve radicalisée à l'heure de la grammatisation numérique. Toute information destinée à être manipulée par un ordinateur doit en effet être exprimée sous une forme numérique qui requiert une discrétisation du contenu en données binaires, soumises à une même grammaire d'opérations et ce – rappelons que l'informatique hérite du formalisme hilbertien – quel qu'en soit le contenu. Si la discrétisation redistribue les données dans un espace de manipulation formel, il s'agit bien d'unités désémantisées (Bachimont, 2012). L'assignification du signe informatique

est d'ailleurs la condition de sa manipulabilité ; pur signal autothétique, il ne pose rien d'autre que sa propre calculabilité.

Le codage numérique radicalise donc le processus de grammatisation en précisant les mécanismes de formalisation, de discrétisation et de spatialisation des flux temporels mais aussi parce qu'il aménage à la machine une place absolument incontournable. Si les technologies audiovisuelles nécessitent déjà divers appareils pour retemporaliser les flux discrétisés (afin d'en faire un film), contrairement au livre qui n'a besoin que de l'esprit du lecteur, on peut dire que l'informatique prolonge cette tendance à ne pouvoir faire l'économie de la machine dans la traduction et la retemporalisation du discret spatialisé. C'est à la machine qu'est confiée la tâche d'organiser voire d'automatiser la manipulation des grammes. C'est elle qui est en charge d'assurer la consistance syntaxique des données qui passent par des procédés de désémantisation minutieusement réglés. C'est encore elle qui restitue les résultats de ses calculs sous une interface intelligible pour l'utilisateur. Tout ce qui entre dans un ordinateur subit une division, une fragmentation, une traduction en bits avant d'être recompilé pour en sortir. Ainsi en va-t-il également des réseaux qui ont simplement les paquets plutôt que les bits pour unité de communication. « Lorsqu'un ordinateur émetteur expédie de l'information, celle-ci, pour circuler, est décomposée en paquets dont la taille est limitée – décomposition technique et arbitraire qui n'entretient aucun rapport avec le contenu. » (Herrenschmidt, 2007, 463) La couche logicielle TCP du protocole d'Internet divise le flux numérique en paquets dotés des instructions à suivre pour que l'ordinateur d'arrivée puisse les réassembler et procéder aux vérifications.

Mais si, comme le soutient B. Stiegler, toute grammatisation revêt toujours une face prolétarisante dans la mesure où elle engage un processus d'extériorisation des énonciations et symbolisations, de l'esprit, des gestes, qui les rend appropriables et exploitables, traitables, standardisables, en va-t-il de même de nos relations ? A partir du moment où nous entrons en interaction les uns avec les autres par la médiation d'ordinateurs en réseau, les relations ne se trouvent-elles pas engrammées dans des formats numériques qui les discrétisent, les captent et les offrent à différents traitements, calculs, exploitations et standardisations ? Songeons à l'industrie du profilage qui repose sur la capture massive des traces d'interactions et développe une personnalisation toujours plus fine et répandue des environnements, aux systèmes de recommandation : ne pourrait-on y voir – à la suite de L. Merzeau – une « délégation machinique de nos relations » (Merzeau, 2013, 123) ? S'il n'est pas forcément évident que les relations soient bien de l'ordre de ce qui peut être capté et discrétisé – n'appartiennent-elles pas en effet à l'incalculable ? –, il n'en reste pas moins que les flux numériques sont offerts au *datamining* pour le plus grand bénéfice des industries du profilage qui peuvent, en passant par nos environnements, influencer nos comportements et configurer nos potentiels interactionnels. Si ces questions sont importantes, elles ne concernent toutefois qu'un aspect de la grammatisation : cette dernière n'est en effet pas qu'un simple encodage numérique passif et prolétarisant. Elle revêt également un caractère créatif qu'il reste encore à explorer. Les relations numérisées ne sont pas seulement grammatisées, elles sont aussi, grammatisantes, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas qu'une duplication ou une transposition de ce qui existait avant numérisation mais que, inédites, elles affectent nos modalités de présence les uns aux autres.

Des relations grammatisantes

Toute interaction numérique engage une dissémination de l'unité de l'énoncé mais aussi de l'énonciation dans une multiplicité d'unités autonomes, désémantisées et manipulables. Si cela peut bien entendu se faire au profit des industries du profilage et de la personnalisation, ne faut-il y voir qu'une perte ou qu'un défaut à corriger ? N'en irait-il pas aussi de certain des modes d'existence et d'expérimentation de l'être-ensemble industriel contemporain ? Lorsque nous communiquons dans un espace numérique, l'acte d'énonciation autant que l'énoncé se trouvent démembrés en unités discrètes dont la consistance syntaxique est assurée par des actants logiciels qui ont également la charge de spécifier à quelles articulations et opérations algorithmiques elles se prêtent. Au niveau de l'énoncé d'abord, nos moindres clics et partages, commentaires, navigations, mails, *bookmarks* ou *retweets*, etc. génèrent des traces qui se signalent par leur *déliaison* (Merzeau). La plupart des plateformes web, notamment lorsqu'elles disposent d'une API permettant le partage de l'accès aux données entre différentes applications, profite – tout en la précipitant – de cette volatilité (qui est donc loin d'être accidentelle) des données si spécifique au code numérique. Manipulabilité, assignance, calculabilité permettent en effet d'offrir les traces à leur profonde décontextualisation. Ainsi démembré en traces volatiles et autonomes, l'énoncé se retrouve délié de son auteur dont l'intentionnalité est (au moins en partie) disséminée.

Si l'on pourra dénoncer le fait que « les traces se détachent ainsi de la personne pour mener une existence autonome, hors de notre contrôle ou de notre assentiment » et qu'enrichissant les moteurs de recommandation elles « façonnent une sociabilité qui n'est pas l'effet de rapports sociaux, mais d'une délégation machinique de nos relations » (Merzeau, 2013, 123), on ne parlera toutefois que du versant prolétarisant de la grammatisation des relations. Or, il y a peut-être aussi des réinvestissements existentiels de ces effets de dissémination et des modes d'être ainsi exposés aux autres. Mais pour être observés, ils requièrent une compréhension entière du processus de grammatisation numérique des relations. Cela implique de saisir en quoi elles sont grammatisées (et la prolétarianisation qui s'en suit), mais aussi grammatisantes : c'est dire qu'on ne peut pas faire comme si nos modes de présence les uns aux autres ne s'en trouvaient pas affectés, comme si le numérique ne faisait que poser la question du face à face mais à distance ou celle de l'exposition de soi face à un public variable et élargi, comme si le cadre qui pose la relation interpersonnelle et la présence comme horizon de la communication au point de départ de l'analyse ne devait pas être revu. Avec d'autres cadres de pensées, ce sont aussi d'autres terrains qui s'ouvrent, d'autres observables et c'est à une telle variation des cadres que peut nous inviter la thèse TAC. Mais avant d'évaluer si cette invitation s'avère concrètement et méthodologiquement pertinente pour le choix des analyses empiriques à mener en SHS, je souhaiterais mettre en évidence le fait que ces autres cadres de pensée semblent déjà se mettre en place depuis quelques dizaines d'années, notamment dans une partie de la philosophie française contemporaine. Et ce afin de montrer que la thèse TAC, plutôt qu'un déterminisme technique, apparaît plus simplement comme une posture épistémologique à même d'organiser la rencontre entre réseaux de significations et techniques – qui sont effectivement considérées comme dignes d'être elles aussi comptées au rang de ce qui intervient dans le devenir de notre être-ensemble.

Faire nombre

En détournant légèrement la pensée de B. Stiegler, on pourrait considérer qu'une des questions aujourd'hui posées est celle de savoir comment pratiquement dégager la possibilité que cette époque de l'histoire de la grammatisation « fasse droit à une autre expérience de la singularité » ? (Stiegler, 2004, 190) Tout à fait classiquement, la singularité permet de créer une brèche dans le processus général de mise en équivalence opéré par un pan de la grammatisation – et ce d'autant plus qu'elle est numérique – lorsque le processus d'extériorisation qu'elle porte offre les gestes, les esprits, les relations à la calculabilité et la répétabilité. Mais à quelle *autre* expérience de la singularité pourrait faire droit cette époque-ci de la grammatisation ? La question du singulier – à l'heure de l'interconnexion généralisée et de la mondialisation dans lesquelles s'inscrit le numérique – ne peut plus aujourd'hui, me semble-t-il, être pensée indépendamment du nombre. Comment dès lors penser le très nombreux, sans le réduire à la simple démultiplication, au dénombrement ? Comment penser ce qu'on pourrait appeler le « faire nombre » ? Il semble qu'une piste puisse être trouvée dans l'œuvre de J.-L. Nancy. Il n'a en effet cessé de prendre en charge la question de savoir comment le plusieurs pourrait faire droit au singulier – au point de développer une ontologie de l'*être singulier pluriel* –, comment l'être-ensemble pourrait se distinguer à la fois de la communion et de la masse. La réponse a toujours été la même : l'ajout d'un de plus, loin de ne rien changer à la masse, change au contraire absolument tout.

On n'est jamais « plus d'un » sans être « plus qu'un », explique J.-L. Nancy (2011, 38) à la suite de Derrida (1972). Cela revient à dire deux choses inséparables : d'abord, que la multitude, la multiplication ne peut pas, ne doit pas devenir masse en étant reconduite à la juridiction de l'Un. Le grand nombre disperse en lui toute unité ; l'addition est toujours dissémination et soustrait ce qui n'est donc pas une nouvelle somme à toute possibilité de dénombrement. Ensuite – si l'ajout lui-même, comme nous venons de le voir, est affecté – l'« un » ajouté et l'« un » auquel on ajoute sont eux-mêmes également transformés. En passant de un à deux, « et donc de un « un » à deux « un », je ne juxtapose pas *seulement* des unités – qui de surcroît sont nécessairement supposées identiques pour autant qu'on puisse les ajouter l'une à l'autre – mais j'affecte *aussi* la nature ou l'état de l'« un » (et par conséquent non seulement du premier, mais du deuxième et tout autre « un » à venir). » (Nancy, 2011, 30) Dès que nous sommes plus d'un, tout a changé et chacun est alors plus qu'un, plus qu'identique, c'est-à-dire singulier et/parce que pluriel, non-équivalent. Or, c'est dès l'origine que nous sommes plus d'un : « l'être » est toujours *être-avec* (voir *Être singulier pluriel* dont l'ambition affichée est de réécrire *Être et temps* à partir de l'être-avec²). C'est-à-dire partagé et en partage, division comme ouverture, ex-tase. La communication est alors à comprendre comme « le fait constitutif d'une exposition au dehors qui définit la singularité » (2004, 74). Les êtres communiquent de ne pas communier. Parce que c'est le plusieurs qui est à l'origine et non pas l'un, chaque « un » est tout entier espacement, ex-ister, ouverture, dissémination. Ne pourrait-on pas voir, dans les modalités de présence numérique, un certain écho à ce régime de questionnement ? La grammatisation numérique, parce qu'elle opère un

2 « il faut refaire l'ontologie fondamentale (et ce qui va avec, l'analytique existentielle aussi bien que l'histoire de l'être et que la pensée de l'*Ereignis*), résolument cette fois à *partir du singulier pluriel des origines*, c'est-à-dire à partir de l'*être-avec*. » (Nancy, 1996)

démembrement de l'acte d'énonciation en traces disséminées, ne vient-elle pas elle aussi fissurer l'unité de chaque « un » à partir du moment où il est (en) communication, renforçant par là la structure extatique de la présence humaine comme exposition aux autres ? La pensée de J.-L. Nancy est créative parce qu'elle est en lutte, en lutte contre la mise en équivalence de ce qui est interconnecté. Elle bute sur le problème de ce qu'on pourrait appeler le « faire nombre ». Ne seraient-ce pas *précisément* cette lutte et ce problème qui se trouvent ouverts par la grammatisation numérique – ou plus largement par le contemporain, dont l'informatique en réseau est une expression ? Les hypothèses de recherche que la thèse TAC permet de formuler ne rencontreraient-elles pas ici des réseaux de sens qui commencent à se construire, notamment dans la philosophie française contemporaine ? C'est en tout cas ainsi que je justifie mon appel aux textes de Nancy, même s'il faudra sans doute leur appliquer un certain déplacement.

Car en effet, l'effort de Nancy pour penser la pluralité au fondement de l'être lui vient d'un travail sur la communauté qu'il fallait à tout prix sauver d'une réduction à la masse et à la communion. Penser l'être sous la forme de l'être-avec est une nécessité si l'on veut éviter à la communauté d'être ramenée sous la juridiction de l'Un. Et l'être singulier pluriel dit cette nécessité : que ce soit dans *Être singulier pluriel*, dans les travaux relatifs à la déconstruction du christianisme, dans ceux qui concernent la mondialisation ou « l'écotechnie » – à savoir la mise en équivalence généralisée opérée par le techno-capitalisme. Le singulier préserve le pluriel d'une chute dans la masse et le pluriel fissure le singulier l'empêchant ainsi de se faire totalité massifiante. S'il en va de « la nécessité de la chose même, et de notre histoire » que de « refaire toute la « philosophie première » en lui donnant pour fondation le « singulier pluriel » de l'être » (1996, 8), c'est bien parce que notre époque a aussi bien vécu les fascismes (qui sont des opérations sur les masses) que la globalisation. A chaque fois il y est question d'une mise en équivalence des êtres et c'est cela que vient déranger, empêcher le « singulier » – mais le singulier *pluriel* car on ne peut plus aujourd'hui faire l'économie d'une pensée de la pluralité. C'est donc contre la mise en équivalence généralisée que Nancy joue la carte du singulier, contre cet « autre aspect du passage aux grands nombres : la population, la vitesse, les dimensions des bulles financières ou les mesures de l'univers, tout reçoit le signe du très grand nombre. C'est le très grand nombre que reçoit et produit en même temps ce mouvement qu'on nomme « mondialisation » ou « globalisation » et qui, sous l'un ou l'autre nom, élève la présomption d'une unité. » (2011, 128) Mais est-ce que le singulier est bien la seule carte à jouer ? Et est-ce que finalement le pluriel de Nancy ne serait pas « simplement » le deux ? Si oui, alors « être-avec-autrui » et « être-avec-à-plusieurs » reviendrait pour ainsi dire au même. Mais s'il s'agit de penser le « faire nombre » – ce que je cherche – est-ce que être-avec « un autre » et être-avec « plusieurs » peuvent réellement « revenir au même » ? Le mode d'existence de l'être-avec, lorsqu'il concerne le très nombreux, ne doit-il pas être différent de celui qui concerne autrui ? C'est ici qu'il va sans doute falloir déplacer/prolonger Nancy. Mais comment ? Peut-être en mobilisant l'impersonnel ou l'anonymat plutôt que le singulier. Cela reste encore à travailler³.

3 Et c'est peut-être ici que le passage de Nancy à Simondon tel qu'il apparaît dans les travaux de Bernard Aspe (2013 ; 2002) pourrait être intéressant, notamment lorsqu'il parle d'« être singulier commun ». Seulement Nancy a été critique vis-à-vis des penseurs de l'individuation, bien qu'il reconnaisse une affinité avec le devenir-imperceptible (qui est aussi un devenir-multiple) de Deleuze et Guattari.

Un second écueil – dont Nancy ne nous dit jamais qu’il est négatif ni positif – guette toutefois le pluriel, c’est celui de la « struction » (2011). C’est-à-dire la mise en tas, la contiguïté sans coordination, la co-présence mais sous forme d’agrégat. Et c’est chaque existant qui, dès le commencement, génère le risque de struction (Neyrat, 2013, 33). Or la struction est peut-être, écrit Nancy, « la leçon de la technique » (2011, 91). « Ni providence ni promesse : on pourrait dire que c’est la situation d’ensemble que la technique déploie » (2011, 101). Ainsi, il y aurait peut-être quelque chose de l’ordre d’un « optimisme ontologique (Neyrat, 2013) ou d’un « optimisme technologique » puisque la technique aurait au moins le mérite de jouer le rôle de révélateur ontologique, de mettre à découvert le multiple.

Pour conclure, je dirais simplement que je travaille en ce moment sur ces deux pistes essentielles.

- 1) D’abord, et en partenariat avec d’autres disciplines (SHS, génie informatique, etc.), certaines analyses empiriques pourraient être menées pour voir s’il y aurait des zones de réinvestissement de cette struction dans les différentes pratiques en ligne. Mais il faut pour cela que soient reconsidérées certaines des grilles de lectures qui conditionnent le choix des analyses empiriques, des objets et des concepts explicatifs. A savoir celles qui placent comme point d’entrée de la recherche : la communication interpersonnelle dont la relation de face à face bien qu’à distance semble paradigmatique, la présence à soi et aux autres comme horizon de la communication, les constructions identitaires comme principe d’organisation des groupes. Plutôt que de régler la focale tantôt sur les usages, blogs, dispositifs de participation, réseaux sociaux, web 2.0. et autres situations de mobilisations subjectives techniquement équipées et tantôt sur les pratiques de profilage, la thèse TAC pourrait nous inviter à un déplacement du regard. Non seulement pour que nous mettions en place des analyses empiriques pertinentes, mais aussi pour que nous explorions sur le plan théorique le mode d’existence spécifique des relations à l’heure des TIC. Grammatisation numérique et structure extatique de la présence humaine dans la communication (Nancy) semblent se faire écho : quelles conséquences pour l’être-en-commun ? Il s’agirait peut-être pour commencer de questionner le privilège de l’interaction interpersonnelle de face à face pour lui préférer la relation impersonnelle de côte à côte. Cela implique concrètement de nous intéresser aux processus actifs et positifs de dissémination subjective dans/par nos traces numériques telles qu’ils sont organisés par les plateformes web (API, etc.) mais également aux différents procédés d’impersonnalisation des données (*like*, notes, étoiles, etc.), aux phénomènes de dissolution de l’autorité du sujet de l’énonciation dans ce qu’ils ont de positif. Ensuite, il faudrait sans doute prendre sérieusement en charge la question du nombre et placer au cœur de l’analyse les multitudes anonymes du web plutôt que les groupes d’amis pris dans des logiques de reconnaissance ou les petites communautés à l’occasion desquelles se construisent des identités. Troisièmement, c’est le rôle des actants algorithmiques (Sarrouy, 2012) dans l’organisation du grand nombre, c’est-à-dire dans l’agencement de rencontres éphémères entre sujets disséminés qui doit encore, et à la suite de Cardon (2013), être profondément exploré.
- 2) Ensuite, chercher/fabriquer les ressources théoriques pour parvenir à penser le grand nombre. N’y a-t-il que le singulier à mobiliser pour rendre le pluriel

incalculable ? Michel Callon (2003) a par exemple montré que l'on pouvait entraver toute possibilité de calcul en fournissant une surcharge de ressources calculatoires. Il illustre l'idée avec le Téléthon. L'écran électronique – un acteur non-humain – enregistre et affiche le total des dons en temps réel. Mais les liens prolifèrent à ce point que le calcul ne se stabilise jamais, les nombres ne cessent de changer et le chiffre affiché n'est alors jamais juste, il est toujours déjà dépassé. Voilà que l'écran lui-même, l'ordinateur lui-même crée de l'incalculable. Un autre exemple est celui de l'obfuscation (Brunton & Nissenbaum, 2011) où il est question de noyer une information dans une masse d'informations de même type mais non-pertinentes (théorie du leurre et écrans radar, trading algorithmique, etc.) Des consommateurs se sont par exemple réunis en groupe afin de s'échanger leurs cartes de fidélité. Cela permet de bénéficier des gains en les plaçant dans un pot commun à se redistribuer tout en évitant à quiconque d'être tracé ou profilé. Enfin, certaines ressources théoriques peuvent être trouvées du côté des penseurs qui ont abordé la question des grandes villes. C'est le cas de Nancy (1999), mais aussi de Simmel (1989) qui explique que lorsque les groupes grandissent en nombre, l'unité interne originelle se relâche laissant ainsi plus de liberté à l'individu qui peut faire preuve d'originalité (l'extravagance de l'homme de la ville par rapport à l'homme de la campagne). Dans les grandes villes règne une indifférence réciproque qui permet à chaque individu d'être plus libre et spécifique qu'à la campagne et « la quantité de la vie se transforme très immédiatement en qualité et en caractère spécifique » (1989, 246).

3. Bibliographie

- Aspe B. (2002), « Être singulier commun », *Simondon*, pp. 13-29.
- Aspe B. (2013), *Simondon, politique du transindividuel*, Paris, Dittmar.
- Auroux S. (1994), *La révolution technologique de la grammatisation*, Liège, Mardaga.
- Bachimont B. (2012), *Le sens de la technique*, Paris, Encre Marine.
- Bachimont B. (2012b), « Pour une critique phénoménologique de la raison computationnelle ». En ligne sur : <http://www.ina-sup.com/ressources/dossiers-de-laudiovisuel/les-e-dossiers-de-laudiovisuel/pour-une-critique-phenomenologique>. Consulté le 27/04/14.
- Bachimont B. (2004), *Mémoire d'Habilitation à diriger les Recherches. Arts et Sciences du numérique : ingénierie des connaissances et critique de la raison computationnelle*. Université de Technologie de Compiègne.
- Bachimont B. (1999), « De l'hypertexte à l'hypotexte : les parcours de la mémoire documentaire », *Technologies, Idéologies, Pratiques*, 195-225.
- Beaudouin V. (2002), « De la publication à la conversation », *Réseaux*, 6(116), 199-225.
- Beaudouin V. & Velkovska J. (1999), « Constitution d'un espace de communication sur Internet (forums, pages personnelles, courrier électronique...) », *Réseaux*, 97 : 121-177.

- Benjamin W. [1939] (2008), *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, Paris, Folio.
- Berns T. (2009), *Gouverner sans gouverner : une archéologie politique de la statistique*, Paris, PUF.
- Beuscart J.S. *et al.* (2009), « Sociologie des activités en ligne », *Terrains & travaux*, 15, 51-79.
- Bordeleau E. (2012), *Foucault Anonymat*, Montréal, Le Quartanier.
- Brunton F. & Nissenbaum H. (2011), « Vernacular resistance to data collection and analysis : A political theory of obfuscation », *First Monday*, 16(5). En ligne sur : <http://firstmonday.org/article/view/3493/2955>. Consulté le 27/04/14.
- Casilli A. (2010), *Les liaisons numériques*, Paris, Seuil.
- Callon M. & Law J., (2003), « On Qualculation, Agency And Otherness », *The Centre For Science Studies*, Lancaster University. Disponible en ligne sur : <http://www.lancaster.ac.uk/sociology/research/publications/papers/callon-law-qualculation-agency-otherness.pdf>. Consulté le 27/04/14.
- Cardon D. (2013), « Dans l'esprit du PageRank », *Réseaux*, 1(177), 63-95.
- Cardon D. (2008), « Le design de la visibilité », *Réseaux*, 6(152), 93-137.
- Combes M. (1999), *Simondon, individu et collectivité : pour une philosophie du transindividuel*, Paris, PUF. Disponible en ligne sur : http://www.cip-idf.org/article.php?id_article=4433. Consulté le 27/04/14.
- Coutant A. & Stenger T. (2010), « Processus identitaire et ordre de l'interaction sur les réseaux socionumériques », *Les enjeux de l'information et de la communication*, (1), 45-64.
- Derrida J. (1972), « Signature, événement, contexte », *Communication au Congrès international des Sociétés de philosophie de langue française*, Montréal.
- Derrida J. (1972), *La dissémination*, Paris, Seuil.
- Georges F. (2009), « Identité numérique et représentation de soi », *Réseaux*, 154, 165-193.
- Goody J. (1979), *La raison graphique*, Paris, Les Editions de Minuit.
- Goody J. (2007), *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, Paris, La Dispute.
- Granjon F. & Denouël J. (2010), « Exposition de soi et reconnaissance de singularités subjectives sur les sites de réseaux sociaux », *Sociologie*, 1(1), pp. 25-43.
- Heidegger M. (1954), *Essais et conférences*, Paris, Gallimard.
- Herrenschmidt C. (2007), *Les trois écritures : Langue, nombre, code*, Paris, Gallimard.
- Husserl E. (1962), trad. Jacques Derrida, *L'origine de la géométrie*, Paris, PUF.
- Kaplan F. (2011). « Chacun dans sa bulle digitale. Frederic Kaplan ». En ligne sur : <http://fkaplan.wordpress.com/2011/11/29/chacun-dans-sa-bulle-digitale/> Consulté le 27/04/14.
- Leroi-Gourhan A. (1965), *Le geste et la parole*, Paris, Albin Michel.

- Manovich L. (2010), *Le langage des nouveaux médias*, Dijon, Les presses du réel.
- Merzeau L. (2013), « L'intelligence des traces », *Intellectica*, (59), 115-136.
- Merzeau L. (2010), « La présence plutôt que l'identité », En ligne sur : http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/49/28/43/PDF/Merzeau_Doc-SI_presence.pdf. Consulté le 27/04/14.
- Merzeau L. (2009), « Du signe à la trace : l'information sur mesure », *Hermès*, 53, 23-29.
- Nancy J.-L. (1986), *La communauté désœuvrée*. Paris, Christian Bourgois.
- Nancy J.-L. (2001), *La communauté affrontée*, Paris, Galilée.
- Nancy J.-L. (2011), *Dans quels mondes vivons-nous ?*, Paris, Galilée.
- Nancy J.-L. (1999), *La ville au loin*, Paris, Editions Mille et une nuits.
- Nancy J.-L. (1996), *Être singulier pluriel*, Paris, Galilée.
- Neyrat F. (2013), *Le communisme existentiel de Jean-Luc Nancy*, Fécamp, Editions Lignes.
- Pariser E. (2011), *The Filter Bubble*, New York, NY Penguin Press.
- Rouvroy A. & Berns T. (2013), « Gouvernementalité algorithmique et perspectives d'émancipation », *Réseaux*, 1(177), 163-196.
- Simmel G. (1989), *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, Paris, Payot.
- Simondon G. (1958), *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier.
- Simondon G. (1989), *L'individuation psychique et collective*, Paris, Aubier.
- Stiegler B. (1994), *La technique et le temps*, tome I, Paris, Galilée.
- Stiegler B. (2004), *Mécréance et Discrédit*, tome I, Paris, Galilée.
- Stiegler B. (2005), *De la misère symbolique*, tome II, Paris, Galilée.
- Steiner P. (2010), « Philosophie, technologie et cognition », *Intellectica*, 53/54, 7-40.
- Sarrouy, O. (à paraître). « Des algorithmes comme actants interactionnels : formes organisationnelles et normes techniques dans le contexte des nouveaux médias », *In Actes de l'ICA Regional Conference. Communiquer dans un monde de normes : l'information et la communication dans les enjeux contemporains de la mondialisation*, 7-8 mars 2012, Lille/Roubaix.